

PROMOTION 2017 ET 2019

L'Observatoire de la Vie Étudiante de Cergy Paris Université (CY) réalise depuis 2017 une **enquête sur la situation des docteurs après leur soutenance de thèse**. Cette enquête relative à l'insertion professionnelle des diplômés d'un doctorat s'inscrit dans un **dispositif national** d'enquêtes supervisé par le **ministère** et en coordination avec la **Direction de la recherche** de l'établissement.

Afin de suivre l'évolution des docteurs au cours de leur carrière, notamment après leur passage à CY, chaque année, 2 promotions de docteurs sont interrogées, l'une à n+1 sur leur situation professionnelle l'année suivant la soutenance de thèse et l'autre à n+3, sur leur situation 3 ans après la thèse.

Pour cette campagne 2020 l'enquête a été administrée en multi-mode, dans un premier temps un lien unique sécurisé de connexion sur la plateforme ministérielle a été envoyé aux docteurs. Les directeurs de thèse ont également participé à la collecte de données en relayant l'information concernant l'enquête auprès des docteurs.

Cergy Paris Université (CY) et l'ESSEC Business school ont diplômé **72 docteurs en 2017** (dont 9 diplômés de l'ESSEC) et **78 docteurs en 2019** (dont 13 de l'ESSEC).

En 2019, le nombre de thèses soutenues a augmenté de nouveau après une baisse ces trois dernières années. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des doctorants de l'école doctorale de sciences et d'ingénierie.

Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2017 et 2019

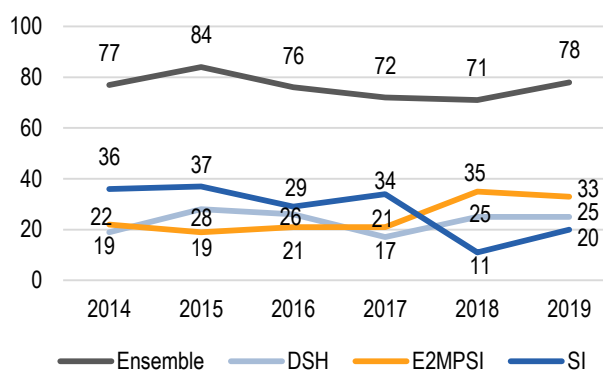
De décembre 2020 à juin 2021, les docteurs ont été interrogés sur leur **situation professionnelle au 1^{er} décembre 2020**.

Pour les docteurs de 2017 cela implique un suivi de la situation professionnelle dès la première année post thèse jusqu'à 3 ans après la soutenance. Pour les docteurs de 2019 en revanche l'enquête se focalise uniquement sur la situation professionnelle un an après la soutenance.

Le suivi de la carrière des docteurs reste un défi chaque année car beaucoup de docteurs sont de nationalité étrangère et bon nombre d'entre eux retournent soit dans leur pays d'origine soit dans un autre pays après la thèse.

Au total **150 docteurs** (les 2 promotions cumulées) ont été contactés, **38 %** d'entre eux ont accepté de participer à l'enquête. Le taux brut de participation a été très faible comparé aux autres années. Cela est dû à la gestion interne de la crise sanitaire et à la difficulté de contacter les docteurs à l'étranger.

Evolution du nombre de thèses soutenues entre 2014 et 2019



Globalement, il ressort de l'enquête des situations assez différentes pour chaque promotion :

- 1 an après la soutenance, 9 docteurs sur 10 diplômés en 2019 sont en insertion professionnelle et 81 % des emplois sont de niveau cadre. La moitié des docteurs sont en emploi stable (52 %) car bon nombre sont en CDD, principalement des contrats post doctoraux.

- 3 ans après la thèse, 100% des docteurs de 2017 sont en insertion professionnelle, près de 7 emplois sur 10 sont stables, en baisse (-4 points) par rapport à la promotion de 2016. Le secteur public emploie 57 % des docteurs et les activités exercées comportent de l'encadrement de personnels et de la gestion de projet.

Effectifs à enquêter et taux de réponse

	Docteurs 2017			Docteurs 2019		
	Effectif	Répondant	Taux de réponses	Effectif	Répondant	Taux de réponses
Ensemble	72	30	42 %	78	27	35 %
ESSEC	6	3	50 %	10	2	20 %
CY	66	27	41 %	68	25	37 %

Répartition par école doctorale

DSH	17	9	53 %	25	11	44 %
E2MPSI	21	6	29 %	33	7	21 %
SI	34	15	44 %	20	9	45 %

Répartition par sexe

Femmes	28	14	50 %	28	8	29 %
Hommes	44	16	36 %	50	19	38 %

Répartition par nationalité

Française	42	18	43 %	21	8	38 %
Etrangère	30	12	40 %	57	19	33 %

Sur les 72 docteurs ayant soutenus leurs thèses à CY en 2017, 42 % ont participé à l'enquête. Sur les 78 docteurs de la promotion 2019, 35% ont participé à l'enquête.

Les femmes représentent 4 doctorants sur 10 pour les deux promotions. En 2017, plus d'un tiers des doctorants étaient de nationalité étrangère et en 2019 ils représentaient 7 doctorants sur 10.

Les taux de réponses < 50 % sont en couleur orange dans le tableau.

DSH : Droit et Sciences Humaines
E2MPSI : Economie, Management, Mathématiques, Physiques et Sciences Informatiques
SI : Sciences et Ingénierie

Les résultats déclinés dans ce rapport d'études concernent l'ensemble des docteurs enquêtés (CY et ESSEC). Les résultats ne sont restitués par école doctorale que lorsque le nombre de répondants permet de garantir l'anonymat des docteurs et d'assurer la fiabilité des statistiques obtenues.

Age moyen et durée de thèse

Age moyen des docteurs au moment de la soutenance

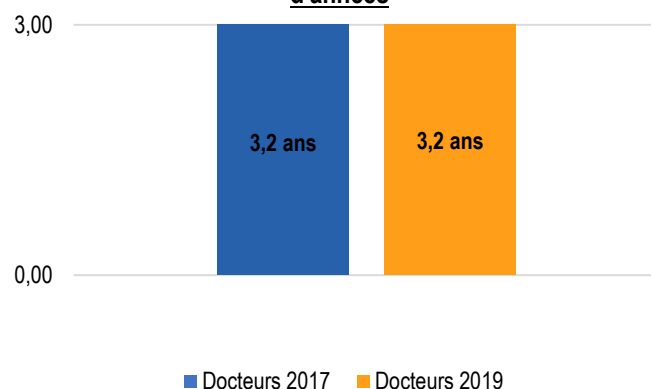
	Docteurs 2017	Docteurs 2019
Ensemble des docteurs	32	37

Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2017 et 2019

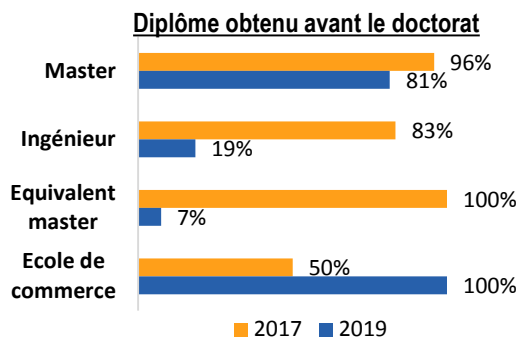
Au moment de la soutenance, les docteurs de 2017 avaient en moyenne 32 ans et ceux de 2019, 37 ans.

De l'année d'inscription en doctorat à la date de soutenance de la thèse, les docteurs de 2017 et 2019 ont passé en moyenne 3 années à CY.

Durée moyenne de la thèse, en nombre d'années



Quel parcours avant l'inscription en thèse : Etudes



Avant de s'inscrire à CY, 96 % des docteurs de 2017 et 81% des docteurs de 2019 avaient au moins un diplôme de master.

Zoom sur les docteurs de 2019 :

55% des doctorants de 2019 ont obtenu un diplôme en Ile-de-France.

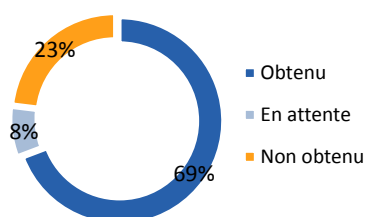
Parmi les docteurs de 2019, 8 sur 27 ont un diplôme étranger : 3 en Europe, 4 en Afrique et 1 en Amérique.

30 % (soit 8) des docteurs étaient de nationalité étrangère. Le choix de faire le doctorat en France a été motivé par les opportunités de financement, le thème de recherche et par le pays lui-même.

Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2017 et 2019

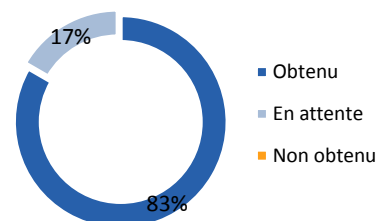
Quel parcours avant l'inscription en thèse : Concours et activités professionnelles

Répartition des docteurs inscrits au concours CNU selon les résultats en 2017



43 % des diplômés de 2017 inscrits à la qualification CNU*

Répartition des docteurs inscrits au concours CNU selon les résultats en 2019



44 % des diplômés de 2019 inscrits à la qualification CNU*

*CNU : Conseil National des Universités

	Part en emploi avant le doctorat	Emploi non dédié au doctorat	Emploi conservé pendant le doctorat
Docteurs 2017	43 %	27 %	50 %
Docteurs 2019	48 %	36 %	73 %

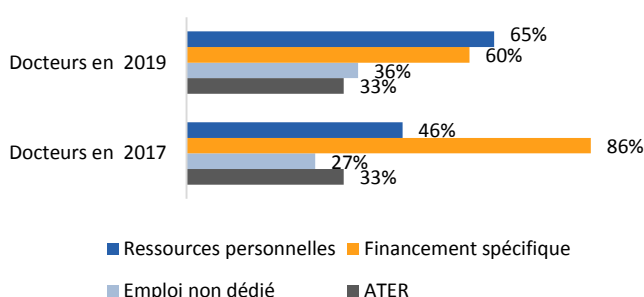
Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2017 et 2019

Lecture : 43 % des docteurs de 2017 se sont **présentés à la qualification CNU**, en vue de prétendre au poste de maître de conférences ou de professeurs des universités après le doctorat ; 69 % ont obtenu le concours.

48 % des docteurs de 2019 avaient un **emploi au moment de l'inscription** en doctorat, 36 % de ces emplois n'étaient pas dédiés au projet doctoral et 73 % des docteurs ont conservé leurs emplois pendant leur thèse.

Parcours doctoral : Financements

Les moyens de financement du doctorat



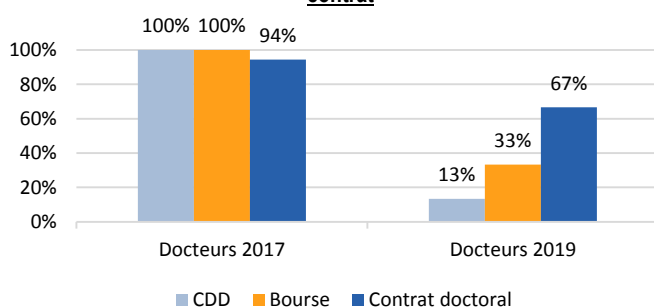
Les financements dit **spécifiques** (une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale) sont les **principaux types de financement** des doctorats : 86% (60 %) des docteurs de 2017 (2019) ont eu recours à ce type de financement.

Les financements spécifiques se composent de contrats doctoraux (94 % en 2017 et 67 % en 2019), de bourses et de CDD. Grâce à ces contrats (CDD et contrat doctoral), les docteurs perçoivent environ **1 767 euros net par mois en moyenne** pendant la durée du contrat.

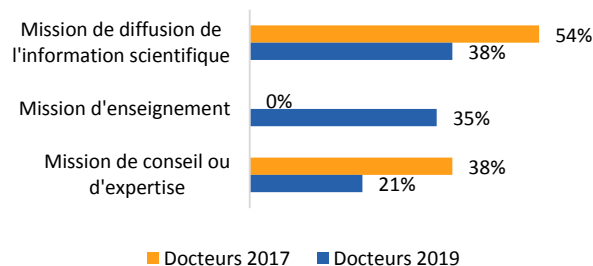
En plus de tous ces types de financement, au moins 1 docteur de 2017 sur 2 effectue des vacances de diffusion de l'information scientifique (contre 4 docteurs de 2019 sur 10).

Les fonds liés à ces financements proviennent majoritairement **de l'Etat, d'organismes privés français** pour les **docteurs de 2019**. Pour les **docteurs de 2017**, 18 % des fonds proviennent de **collectivités territoriales, d'agences françaises et**

Part des financements spécifiques selon le type de contrat



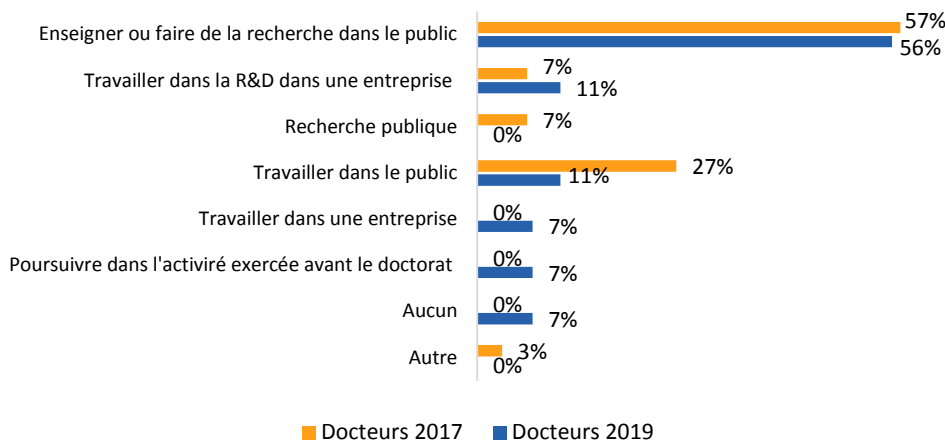
Vacations et missions complémentaires effectuées durant le doctorat



Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2017 et 2019

Parcours doctoral : Projets professionnels

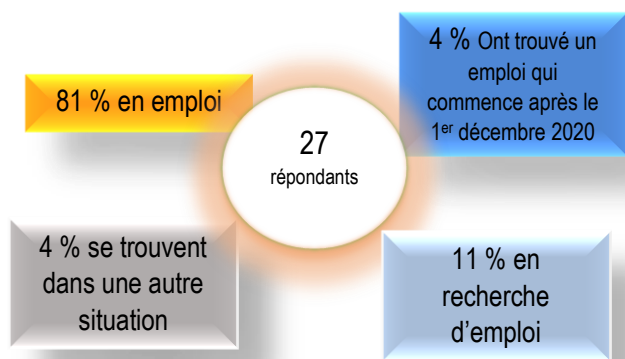
Projet de carrière au moment de la soutenance



Au moment de la soutenance près de 50 % des diplômés de 2017 et 67 % de 2019 envisageaient de travailler dans l'enseignement ou faire de la recherche dans le public après le doctorat. Respectivement 58 % et 86 % d'entre eux ont réalisé ce projet de carrière.

Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2017 et 2019

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2020 : Promotion 2019

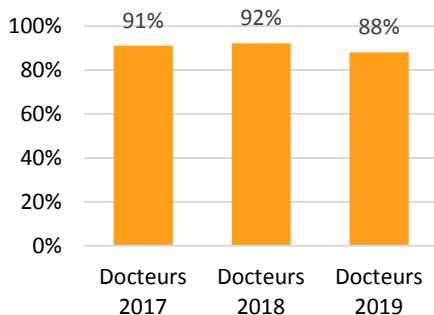


63 % des diplômés n'ont connu aucune situation de chômage entre la date de leur soutenance et le 1^{er} décembre 2020. 27 % a été au chômage en moyenne 7,4 mois entre la soutenance et le premier contrat.

81 % des docteurs de 2019 ont déclaré avoir une activité professionnelle.

Un an après la soutenance, le **taux d'insertion** des docteurs de 2019 est de **88 %**, stable par rapport à la promotion précédente.

Evolution du taux d'insertion à 1 an des docteurs (de la promotion 2017 à 2019)



Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

**Enquête menée 3 ans après la soutenance de thèse

Promotion 2019 : Caractéristiques de l'emploi occupé

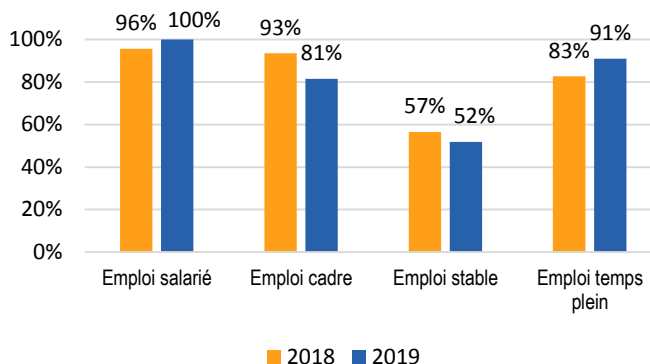
L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2020 des docteurs de 2017 et 2019

Conditions d'emploi des docteurs 1 an après la thèse (par promotion)



Dans l'ensemble, les conditions d'emploi des docteurs de 2019 sont satisfaisantes dès la première année suivant la soutenance.

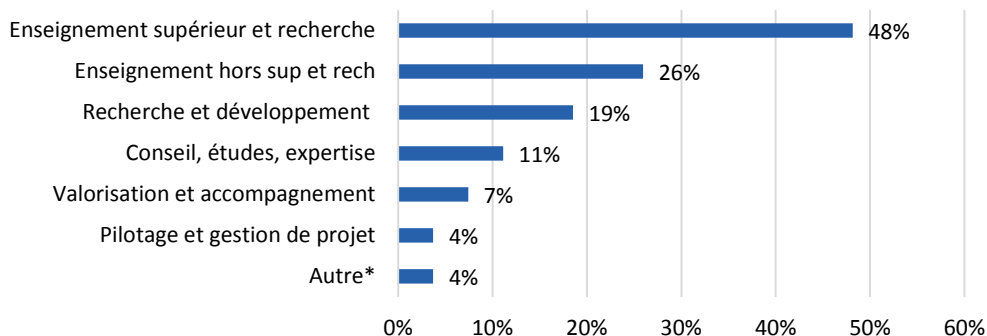
91 % des diplômés en emploi travaillent à **temps plein**, **100 %** sont **salariés** et la part des emplois de **statut cadre** est de **81 %**.

63 % des docteurs diplômés en 2019 sont de la catégorie socio-professionnelle « Enseignants de l'enseignement supérieur, professions scientifiques ».

La moitié (52 %) **des docteurs ont un emploi stable**. Ceci s'explique par une part importante de docteurs en CDD (45%).

Promotion 2019 : Catégorie des activités

Catégorie des activités des docteurs

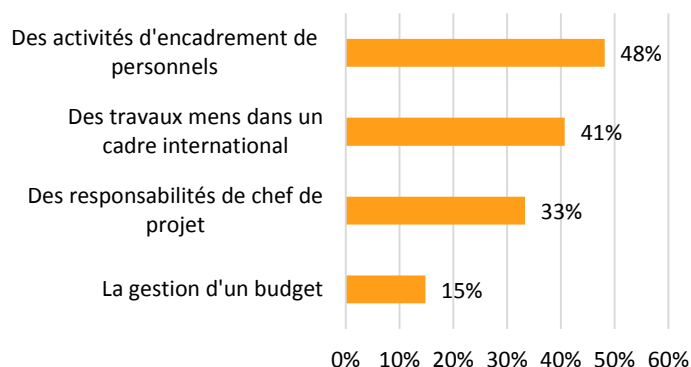


Pour 48 % des docteurs en emploi, l'activité professionnelle consiste à enseigner dans le supérieur et à faire de la recherche.

La recherche et développement fait partie de l'activité de 19 % des docteurs.

Autre* : Médiation, communication et journalisme scientifique, Santé humaine et Création artistique

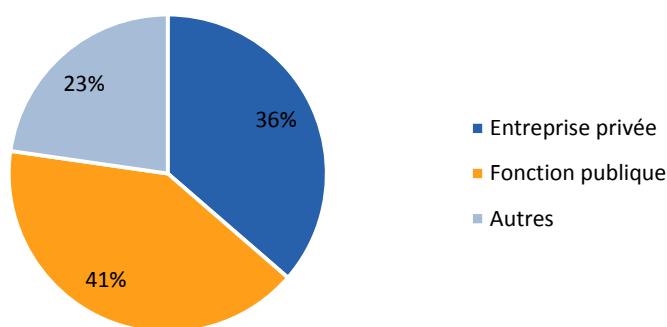
L'emploi comporte :



Les emplois des docteurs comportent principalement des activités d'encadrement (48 %) et des travaux menés à l'international (41 %).

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2020 des docteurs de 2017 et 2019

Promotion 2019 : Employeur



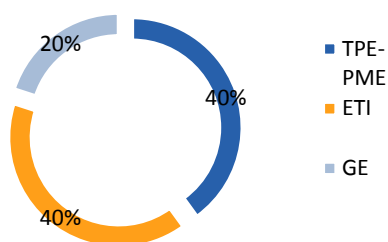
La **fonction publique** est le **premier employeur des docteurs** 1 an après la thèse, **41 %** des docteurs en emploi y travaillent, une baisse de 17 points par rapport à la promotion précédente (docteurs 2017).

Quant aux **entreprises privées**, elles emploient **36%** des docteurs de 2019.

Les grandes structures (ministère de l'éducation, université ...) accueillent 52 % des docteurs.

42 % des docteurs de 2019 sont **en emploi dans une université**, 1/6 à Cergy Paris Université.

Répartition des docteurs selon la taille de leurs entreprises 3 ans après la thèse



TPE-PME : Très petites entreprises – petite et moyennes entreprise, nombre d'employé < 250

ETI : Entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d'employé < 5000

GE : Grande entreprise, nombre d'employé ≥ 5000

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2020 des docteurs de 2017 et 2019

Promotion 2019 : Salaire

Au 1^{er} décembre 2019, le salaire médian est non significatif au vu du nombre de réponses.

Salaire net mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein. Il est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu des diplômés en emploi.

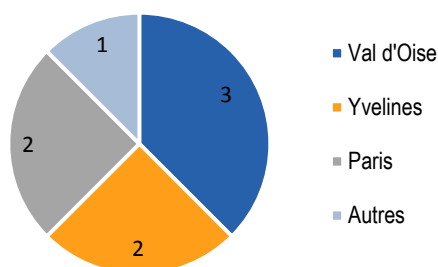
Ns : non significatif

Suivi du salaire net médian un an après la thèse par promotion de 2016 à 2019

	2016	2017	2018	2019
Salaire mensuel	ns	2 400	2 344	ns

Promotion 2019 : Localisation de l'emploi

Répartition des docteurs travaillant en Île-de-France 1 an après leur doctorat



Au 1^{er} décembre 2019, 45 % des docteurs de 2019 travaillent en France (dont 40 % de nationalité étrangère), et 55 % à l'étranger.

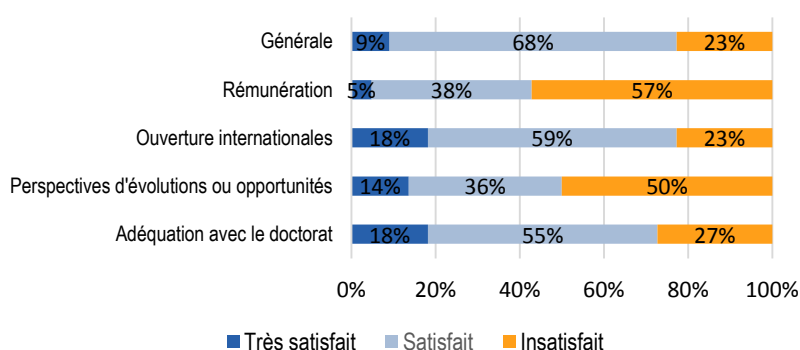
La région Île-de-France est la principale zone d'emploi des docteurs (8 emplois sur 10 y sont localisés).

Le département du **Val-d'Oise** regroupe 3 des emplois sur 8 localisés en Île-de-France et **Paris** 2 des emplois.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2020 des docteurs de 2017 et 2019

Promotion 2019 : Satisfaction

Satisfaction des docteurs vis à vis de leur situation professionnelles 1 an après la thèse

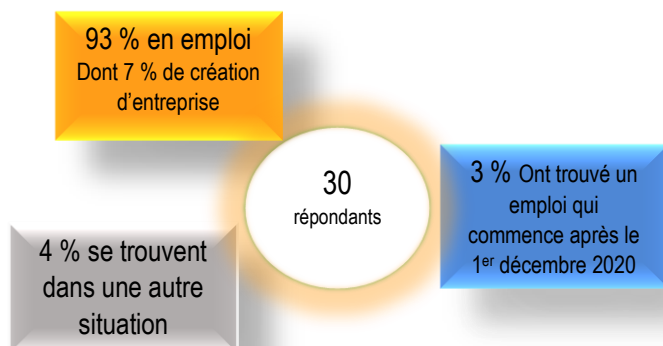


7 docteurs sur 10 affirment être satisfait de sa situation professionnelle en générale.

57 % des docteurs ne sont pas satisfaits de leur rémunération 1 an après la thèse.

La moitié n'est pas satisfaite des perspectives d'évolutions que leur offre leur emploi.

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2020 : Promotion 2017



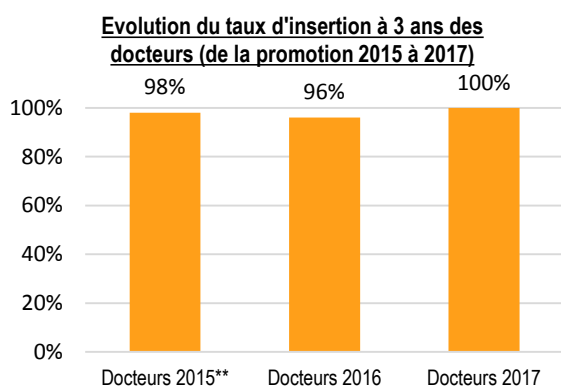
Au 1^{er} décembre 2020, soit 3 ans après la soutenance, **93 %** des docteurs de 2017 ont déclaré avoir une **activité professionnelle**.

Le **taux d'insertion de 100%** observé **3 ans après la soutenance** est en hausse de 4 points par rapport à la promotion précédente. Pour **50 %** d'entre eux, l'emploi avait commencé avant le 1^{er} décembre 2018 (**1 an après la thèse**).

A titre comparatif, le taux d'insertion des diplômés de master entrés sur le marché du travail la même année, était de 93 % 30 mois après l'obtention du diplôme (Enquête insertion professionnelle à 30 mois des diplômés 2018 de CY).

Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.



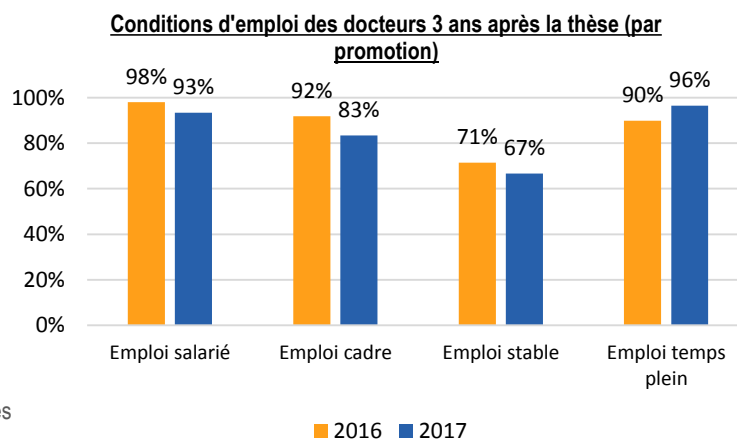
**Enquête menée 3 ans après la soutenance de thèse

Promotion 2017 : Caractéristiques de l'emploi occupé

L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.



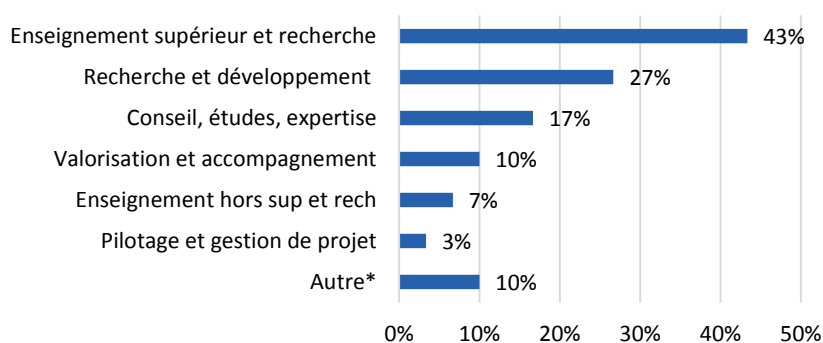
Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2020 des docteurs de 2017 et 2019

3 ans après la soutenance : **96 %** des diplômés en emploi travaillent à **temps plein**, **93 % sont salariés** et la part des emplois de **niveau cadre** est de **83 %** et **67 % des emplois sont stables**.

Les conditions d'emploi se sont très peu améliorées entre la promotion 2016 et la promotion 2017 ; la part d'emploi stable a notamment baissée de 4 points.

Promotion 2017 : Catégorie des activités

Catégorie des activités des docteurs

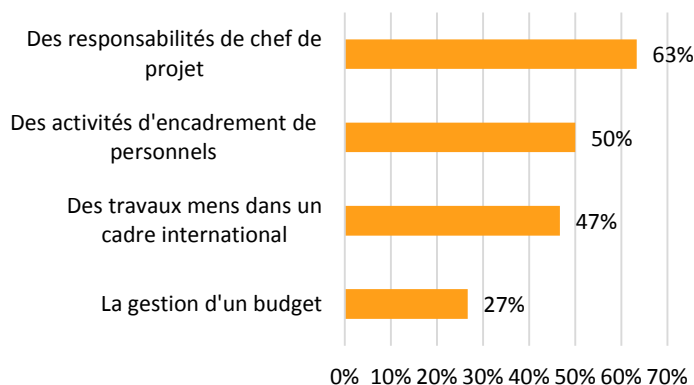


Pour 43 % des docteurs en emploi, l'activité professionnelle consiste à l'enseignement supérieur et la recherche.

La recherche et développement fait partie de l'activité de 27 % des docteurs.

Autre* : Médiation, communication et journalisme scientifique, Santé humaine et Création artistique

L'emploi comporte :

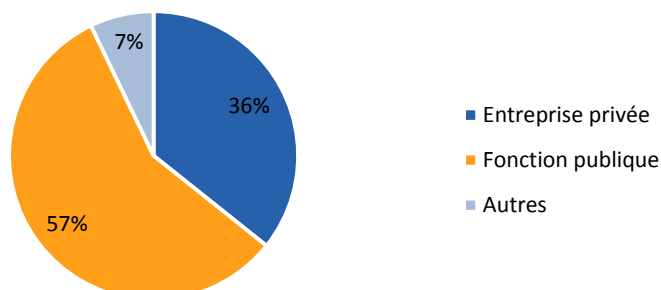


Les emplois des docteurs comportent principalement des responsabilités de chef de projet (63%) et des activités d'encadrement (50 %).

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2020 des docteurs de 2017 et 2019

Promotion 2017 : Employeur

Répartition des docteurs selon la catégorie de l'employeur 3 ans après la thèse

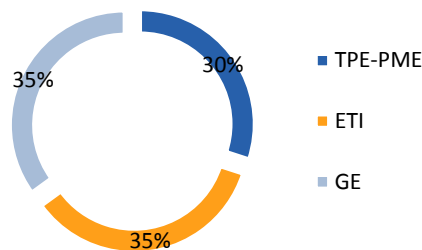


3 ans après la thèse, 57 % des docteurs en emploi sont employés dans la fonction publique et 36 % dans une entreprise privée.

68 % sont employés dans les grandes structures liées à l'éducation et à l'enseignement.

46 % des docteurs travaillent dans une université et 10 % à CY Paris Université.

Répartition des docteurs selon la taille de leurs entreprises 3 ans après la thèse



TPE-PME : très petites entreprises – petite et moyennes entreprises, nombre d'employé < 250

ETI : entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d'employé < 5000

GE : grande entreprise, nombre d'employé ≥ 5000

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2020 des docteurs de 2017 et 2019

Promotion 2017 : Salaire

Au 1^{er} décembre 2019, la moitié des docteurs de 2017 en emploi a un salaire net mensuel supérieur à 2 750 € et l'autre moitié a un salaire inférieur à 2 750 €.

Le salaire net médian des diplômés d'un master (disciplinaire) à CY en 2017 était de 2 380 €, 30 mois (au 1^{er} décembre 2019) après leur entrée sur le marché du travail (Enquête insertion professionnelle à 30 mois des diplômés 2017 de CY).

Salaire net mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein. Il est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu des diplômés en emploi.

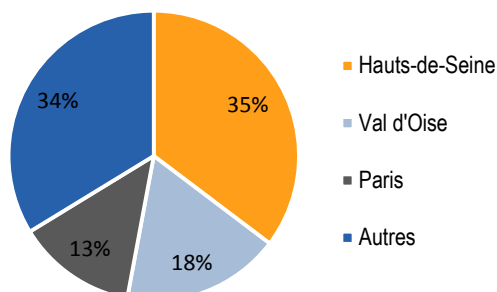
Ns : non significatif

Evolution du salaire net médian entre la 1^{ère} année suivant la thèse et la 3^{ème} année

	Salaire à 1 an	Salaire à 3 ans	Evolution
2015	2147	2 744	-
2016	ns	2 700	↑ 2 %
2017	ns	2 750	-

Promotion 2017 : Localisation de l'emploi

Répartition des docteurs travaillant en Ile-de-France 3 ans après leur doctorat



75 % des docteurs de 2017 travaillent en France (dont 1/3 de nationalité étrangère), et 25 % à l'étranger.

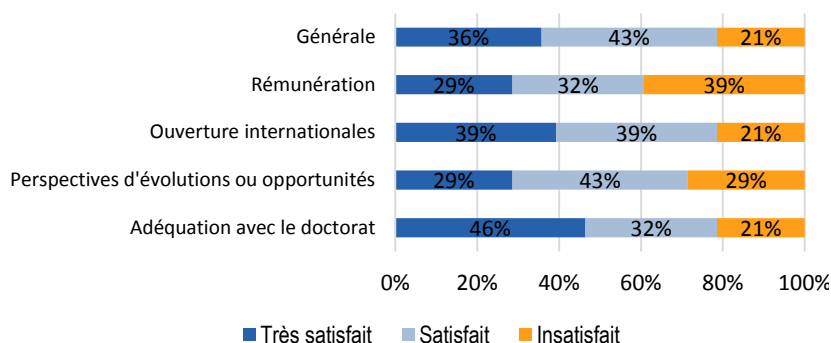
8 docteurs en emploi en France sur 10 travaillent dans la région d'Ile-de-France :

- **1 docteur sur 3** dans le département des **Hauts-de-Seine**.
- **18 %** des docteurs travaillent dans le département du **Val-d'Oise**,
- **13 %** à **Paris**
- **34 %** en dans le **reste de l'Ile-de-France**

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2020 des docteurs de 2017 et 2019

Promotion 2017 : Satisfaction

Satisfactions des docteurs vis à vis de leur situation professionnelles 3 ans après la thèse



Les docteurs de 2017 émettent des jugements très positifs sur leur situation professionnelle.

8 docteurs sur 10 sont très satisfaits ou satisfaits de leur situation professionnelle en générale.

En ce qui concerne la rémunération, près de 4 docteurs sur 10 n'en sont pas satisfaits 3 ans après la thèse.

Focus sur les femmes docteurs et les étrangers

Docteurs 2017

46 % des participants à l'enquête sont des femmes et 40% des étrangers.

Le **taux d'insertion** 3 ans après la thèse est de 100 % pour les femmes et 100 % pour les étrangers.

Les conditions d'emploi, notamment la **part d'emploi de niveau cadre** est de 71 % pour les femmes et de 92% pour les étrangers 92 %).

Le **salaires net médian** des femmes (2 200 €) est inférieur de presque 500 euros à celui des hommes. Celui des étrangers s'élève à 1 753 €.

42 % des docteurs étrangers travaillent hors de la France. 1 docteur sur 3 est retourné travailler dans son pays d'origine.

Docteurs 2019

30 % des participants à l'enquête sont des femmes et 70 % des étrangers.

Le **taux d'insertion** au 1^{er} décembre 2019 est de 100% pour les femmes et 84 % pour les étrangers.

La **part d'emploi de niveau cadre** est de 100 % pour les femmes et 95 % pour les étrangers.

3 docteurs étrangers sur 4 travaillent hors de la France, le **taux de retour** dans le pays d'origine est de 58 %.